



**PLANÈTE URGENCE**  
VOLONTARIAT & DÉVELOPPEMENT

GroupeSOS

# FORET

## 2022-2026

**DOCUMENT STRATÉGIQUE**

PRÉSENTATION DU PROGRAMME FORET :

FORÊT,  
RÉSILIENCE  
ET  
TERRITOIRES



# ÉTAT DES LIEUX LES CHIFFRES CLÉS PLANÈTE URGENCE 2021

**10**  
PAYS  
SUR 4 CONTINENTS

**2,9M€**  
DE DÉPENSES

**45**  
PARTENAIRES  
LOCAUX

**1 818 102**  
ARBRES  
PLANTÉS

**3**  
PAYS  
(CAMEROUN, INDONÉSIE,  
MADAGASCAR)

**6**  
PROJETS

## MISSION 2022 -2026

**RENFORCER LES FEMMES ET LES HOMMES  
POUR PRÉSERVER LA FORÊT ET LA  
BIODIVERSITÉ**



### VOCATION

Le programme FORET œuvre pour freiner la dégradation des écosystèmes naturels et asseoir un mécanisme de restauration durable des paysages forestiers via :

L'utilisation soutenable des ressources naturelles ;

La conservation de la diversité, biologique, notamment les espèces en danger ;

Le renforcement de la résilience des communautés locales à l'échelle du territoire.



### POSITIONNEMENT & SINGULARITÉ

Promotion d'une action intégrée et territoriale ;

Attention forte posée de manière systématique aux enjeux d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques ;

Renforcement des capacités des ONG locales notamment via le volontariat pour permettre l'autonomisation des acteurs locaux.

# POURQUOI « FORET » ?

**Depuis 2007, notre programme Environnement & Développement (ED) apporte une réponse locale et intégrée aux pressions exercées sur les écosystèmes fragilisés. Près d'une trentaine de projets ont ainsi été créés et conduits dans ce programme a porté, au cœur de son action, la reforestation et la conservation de la biodiversité, accompagnées d'une sensibilisation environnementale et d'un développement économique.**

Aujourd'hui, le programme (ED) Environnement & Développement devient le programme **Forêts, Résilience et Territoires (FORET)** en se nourrissant et capitalisant sur ses expériences afin de se concentrer sur la tripartite « **Préservation / Restauration / Valorisation des écosystèmes forestiers** » et de renforcer ses impacts à l'échelle du territoire. En effet, les écosystèmes forestiers sont primordiaux au vu des services écosystémiques qu'ils rendent – bien-être humain, biodiversité, contribution au cycle de l'eau, séquestration du carbone – alors qu'ils sont également les plus menacés.

• **FORÊTS** : En abritant une biodiversité irremplaçable en espèces végétales et animales fortement menacées d'extinction, notamment dans les pays les plus vulnérables, la forêt est indispensable à l'équilibre climatique. Le programme œuvre ainsi afin d'assurer la conservation de cette diversité biologique, la restauration des paysages forestiers dégradés (habitats naturels de faune et flore variées) et l'utilisation soutenue des ressources naturelles, en particulier celles forestières.

• **RÉSILIENCE** : La résilience recoupe à la fois la capacité à résister à un choc ponctuel ou chronique ou à l'absorber, faire face à une perturbation temporaire tout en minimisant les dégâts et les coûts occasionnés par un aléa ou rebondir après un événement gérer préserver les fonctions et structures essentielles pour les adapter à une situation future et donner la possibilité de modifier les capacités afin de tirer parti d'une situation défavorable.

Conscient des différents enjeux à l'échelle du territoire, le programme FORET accompagne le renforcement de la résilience des communautés locales avec une approche holistique du développement rural en favorisant des mécanismes permettant l'autonomisation.

• **TERRITOIRES** : Les interventions tiennent compte des spécificités de chaque territoire et favorisent la co-construction et l'émergence de solutions adaptées au contexte local afin de répondre aux besoins réels.

# POSITIONNEMENT DU PROGRAMME FORET

## TROIS AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION

**SENSIBILISER  
À L'ENVIRONNEMENT**    **PROMOUVOIR  
LE DÉVELOPPEMENT  
DES COMMUNAUTÉS  
LOCALES**    **PROTÉGER LES FORÊTS  
ET LA BIODIVERSITÉ  
EN DANGER**



## SIX DOMAINES SCIENTIFIQUES ET/OU TECHNIQUES

La restauration des  
écosystèmes de mangroves

Le développement  
de l'agroforesterie

Le développement de filières  
spécifiques (bois énergie,  
sériculture, etc.)

Le renforcement de capacité  
des organisations  
de la société civile et  
des communautés locales

La sensibilisation à  
l'environnement

L'atténuation et l'adaptation  
au changement climatique  
via la forêt



# LES DÉFIS À RELEVER



1

## Problématique liée à la destruction rapide des forêts

“

*Notre premier défi sera la conservation de la diversité biologique et la protection des forêts en danger.*

”

2

## Problématique liée à l'utilisation non durable des ressources naturelles et au manque de capacités locales impactant la vulnérabilité des communautés

“

*Conciliation des besoins de subsistance des communautés locales et développement de leurs capacités avec la préservation des écosystèmes.*

”

3

## Manque de sensibilisation et d'engagement aux enjeux environnementaux

“

*Contribuer à la sensibilisation à l'environnement tout au long de la vie afin d'inciter à l'engagement.*

”

4

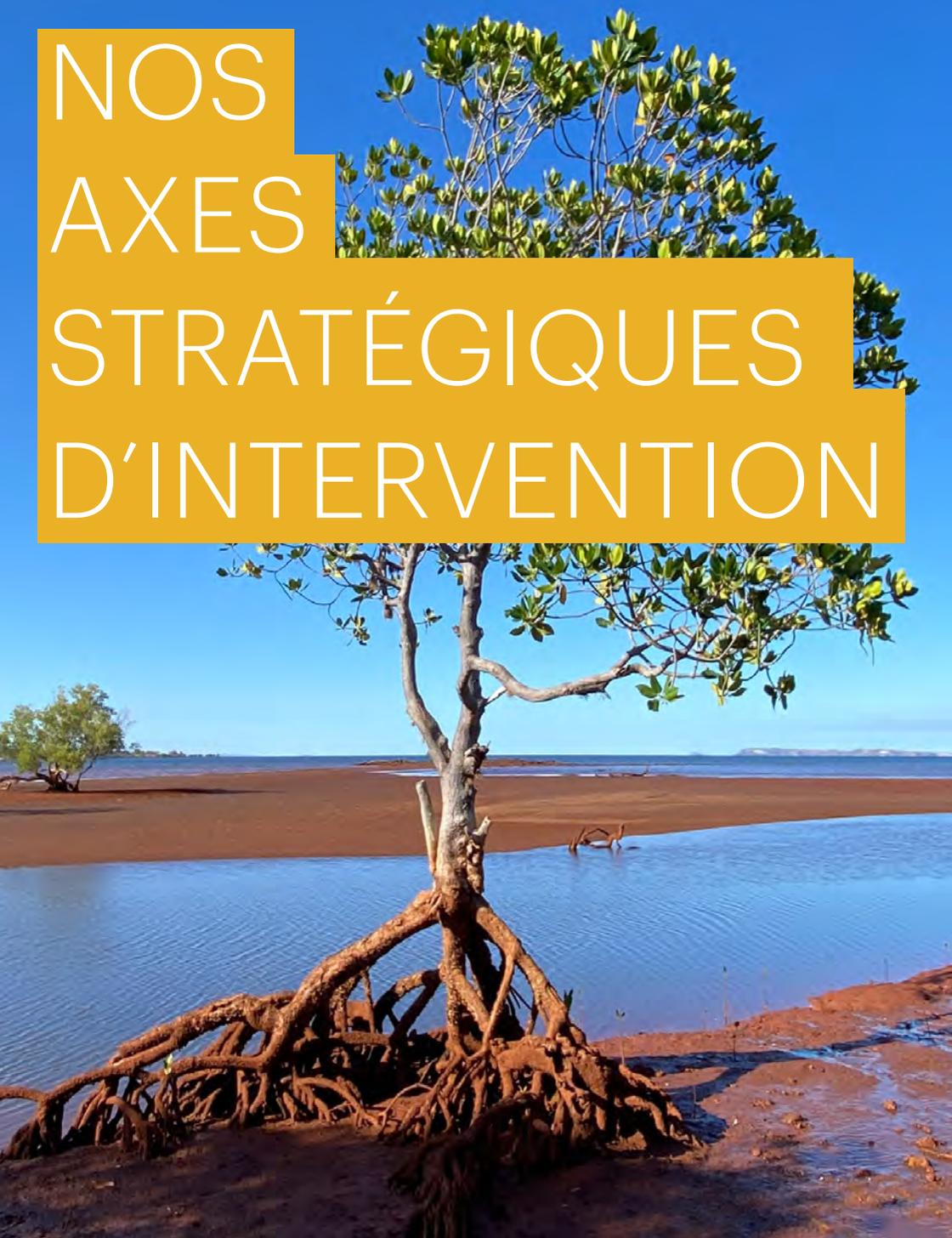
## Le changement climatique

“

*Contribuer à l'atténuation des impacts du changement climatique et à l'adaptation des communautés et des forêts les plus vulnérables.*

”

# NOS AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION



Chaque axe stratégique se décompose en un ou plusieurs objectifs spécifiques, conduisant lui-même à des actions à **mener selon les contextes** au sein de nos différents projets.

Une attention particulière sera portée sur **l'intégration du genre dans les projets** développés dans le cadre du programme FORET. Nous l'avons expliqué, les femmes sont pour diverses raisons (culturelles, sociales et politiques) les premières victimes des **problématiques environnementales et climatiques**, mais elles sont également porteuses de nombreuses **solutions locales** qu'il est important de soutenir.



## AXE STRATÉGIQUE 1 : PROTÉGER LES FORÊTS ET LA BIODIVERSITÉ EN DANGER



Asseoir des  
mécanismes de  
restauration

des paysages forestiers  
permettant la  
préservation,  
la conservation  
de la diversité  
biologique et la  
protection  
des écosystèmes  
en danger tout en  
optimisant la capacité  
d'atténuation du  
changement climatique



Garantir l'effectivité d'un système  
d'information opérationnel



Renforcer les actions de conservation des  
espèces, des écosystèmes et des processus  
écologiques en danger



Développer, de manière concertée, des zones  
de protection, en ciblant prioritairement la  
protection des écosystèmes remarquables  
et riches en biodiversité ou particulièrement  
vulnérables aux changements climatiques

## AXE STRATÉGIQUE 2 : PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL DES COMMUNAUTÉS



Renforcer l'autonomie des communautés locales d'un point de vue économique et les capacités d'action des acteurs locaux permettant de promouvoir l'utilisation durable des ressources et la préservation des écosystèmes naturels et apporter des solutions concrètes d'adaptation face aux changements climatiques



Promouvoir le développement de filières durables pour consolider des mécanismes d'autofinancement au bénéfice des communautés locales



Renforcer l'utilisation durable des ressources naturelles



Co-développer avec les communautés locales des pratiques durables

## AXE STRATÉGIQUE 3 : SENSIBILISER A L'ENVIRONNEMENT



Favoriser le partage des connaissances et compétences sur les enjeux de la biodiversité et du climat afin d'engager les parties prenantes dans la préservation des écosystèmes naturels et réduire les vulnérabilités des populations



Développer des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes



Participer à la structuration et la valorisation d'un réseau d'acteurs type OSC



Diffuser et valoriser les actions des acteurs locaux

# NOS AMBITIONS 2022-2026



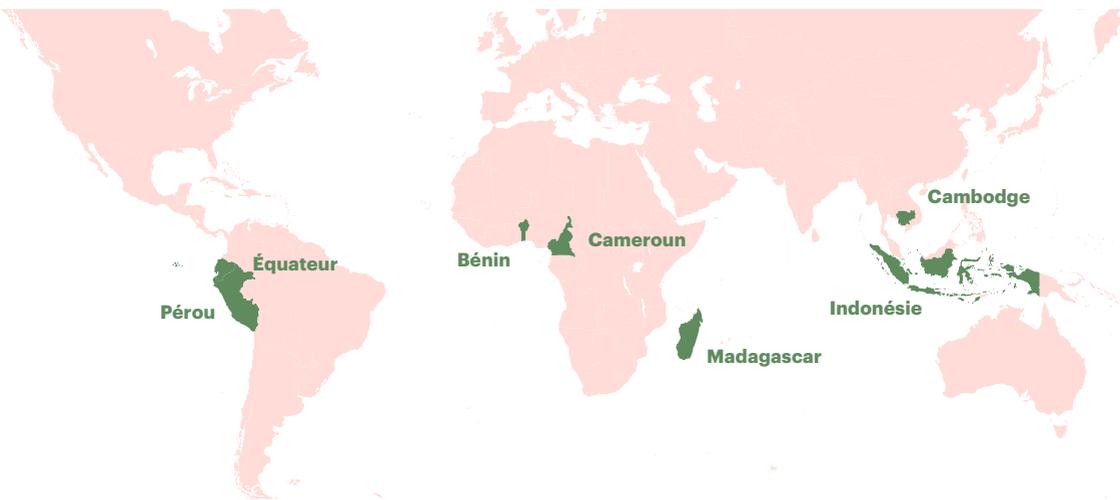
# SE DOTER D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT AU REGARD DES ENJEUX ÉCOLOGIQUES PLANÉTAIRES

Pour agir le plus pertinemment possible, le programme FORET s'est doté d'une stratégie de développement des nouveaux projets. Cette stratégie se compose d'une grille décisionnelle objective intégrant des critères externes internationaux et des critères internes propres à Planète Urgence.

## LES DIFFÉRENTS INDICATEURS

Vulnérabilité au changement climatique	Patrimoine de biodiversité prioritaire	Perte annuelle nette de forêt	Émissions de GES*
Indice de Développement Humain sur la Planète (IDHP)	Sécurité	Nouveau subcontinent pour le programme	Présence d'un délégué dans le pays

\*en lien avec l'utilisation des terres et changement d'affectation des terres et de la foresterie (IDHP)



# AMBITIONS DE DÉPLOIEMENT DES PROJETS FORET 2022-2026

Nous ciblons au minimum **100 000 bénéficiaires** pour tous nos projets d'ici la fin de l'année 2026.

Nos publics cibles sont les **communautés** et les **OSC locales**, parmi les plus vulnérables aux changements globaux.

Nous accordons donc une importance particulière **à la place des femmes et des jeunes** dans nos stratégies d'intervention en renforçant leur **accès aux ressources** mais aussi aux **formations**.

Nous ciblons également les **élèves et les enseignants** au sein des établissements scolaires pour toutes les **actions de sensibilisation environnementale**.

objectifs horizon  
2026



**22**  
projets en déploiement



**100 000**  
bénéficiaires



**6 à 8** diagnostics approfondis menant  
à projets pilotes





LES CONDITIONS  
DE SUCCÈS  
DU PROGRAMME  
FORET

# L'ÉQUIPE OPÉRATIONS

**Pour permettre le déploiement des projets sur nos territoires d'intervention , tous les salariés de Planète Urgence sont mobilisés, et ce collectif est complété par des missions de volontariat. Il nous faut accompagner nos équipes encadrantes et programmatiques ainsi que tous les effectifs de nos délégations nationales vers un fonctionnement plus efficient et plus autonome.**

Nous développerons donc des actions ciblées sur les champs d'action suivants :



Le renforcement de compétences managériales et de gestion de projet.



Le renforcement de compétences des expertises techniques portées par le programme FORET



La mise en place de process opérationnels simplifiés favorisant l'autonomie des délégations



L'organisation opérationnelle Face au déploiement du programme FORET à l'horizon 2026 : moyens et Positionnements



# LE VOLONTARIAT AU SERVICE DU PROGRAMME FORET

## Le volontariat comme levier de renforcement de capacités pour nos partenaires de projet

Au cœur de l'action de Planète Urgence depuis sa création, le **volontariat** est valorisé tel un outil mis à disposition du développement de la stratégie FORET, utilisant les différents dispositifs de volontariats en mettant en valeur toute forme d'engagement bénévole pour l'association. Ainsi, les missions de **Congé Solidaire®**, **Mission Solidaire**, **e-volontariat**, **Service Civique** et **Volontariat de Solidarité Internationale** permettent de mettre au service du terrain et de nos projets des expertises spécifiques et des soutiens à court et long terme afin de renforcer les capacités de nos partenaires et de nos équipes terrain.



L'intégration des missions de volontariat aux projets



La création d'un projet annuel de soutien aux OSC partenaires à l'horizon 2024



Transition des partenaires et missions hors projet vers un projet annuel de renforcement de capacités



# DES ALLIANCES ET DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES POUR RENFORCER NOS CAPACITÉS D'INTERVENTION

Dans le cadre du déploiement qualitatif de cette stratégie, le programme FORET entend construire des alliances stratégiques durables avec plusieurs OSC et/ou organisations tiers. Notre but est de compléter nos champs de compétences, d'envisager la mise en place de possibles consortiums et de générer ainsi des opportunités de ressources et d'actions supplémentaires.



Se rapprocher de potentiels partenaires opérationnels en vue de futurs projets



Coconstruire et défendre un plaidoyer commun



Renforcer des compétences et/ou des expertises



Mener des projets de plus grande ampleur



Faire partie et être porteur d'idées innovantes





LE  
PILOTAGE  
DU  
PROGRAMME

# DES PRINCIPES ET UN PROCESSUS HOMOGÈNE DE GESTION DE PROJET POUR ASSURER LA QUALITÉ



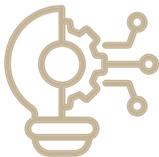
**Principe 1** – Répondre à un besoin local identifié et formalisé, ceci à travers des diagnostics et une analyse approfondie du contexte local avant toute intervention

---



**Principe 2** – Co-construire et co-déployer les projets avec des partenaires locaux et/ou les communautés locales

---



**Principe 3** – Penser, dès le démarrage, au suivi et à la pérennité du projet

---



**Principe 4** – S'appuyer sur des équipes Planète Urgence expertes et locales pour la conception et mise en œuvre

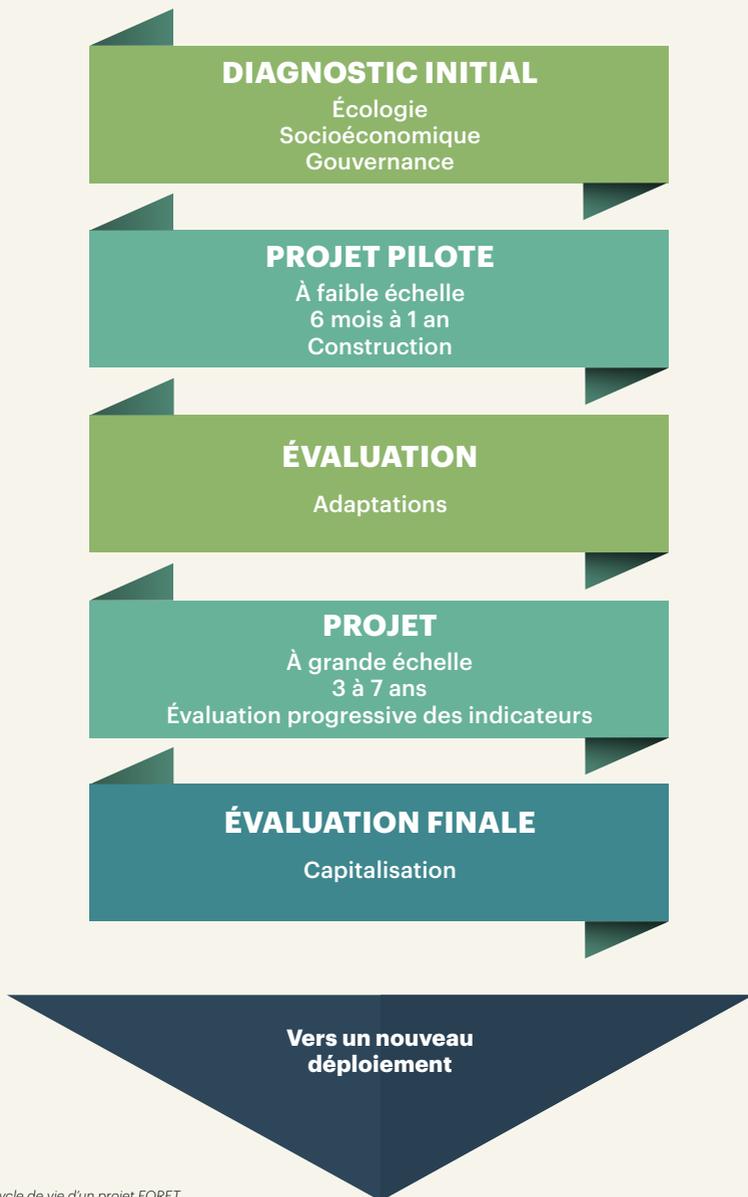
---



**Principe 5** – Apprendre de nos expériences et de l'existant pour améliorer nos interventions

Planète Urgence souhaite homogénéiser les étapes de conception, mise en œuvre et suivi de ses projets. La période 2022-2026 sera l'occasion de consolider et d'améliorer la méthodologie de gestion de projets et de la déployer sur l'ensemble de ses pays d'intervention.

Le Processus Projet élaboré au sein du pôle Opérations constitue une base de référence pour toute l'équipe qui peut le consulter pour considérer les différentes phases de cycle de vie du projet.





## LE DIAGNOSTIC

Le programme FORET accorde une importance particulière au respect des besoins des communautés locales, d'où l'importance de mener un diagnostic approfondi du contexte local avant toute intervention. Ce préalable

démontrera l'intérêt social, écologique et économique d'engager un projet. Ce diagnostic s'appuiera sur la sélection de partenaires techniques locaux et sur un dialogue étroit avec les communautés concernées. Il est en effet primordial de les associer le plus en amont possible et de les encourager à la construction collégiale d'une gouvernance équilibrée et d'un projet de territoire commun.



## LE PROJET PILOTE

Après la phase de diagnostic initial, nous commençons la phase pilote. Un projet pilote est généralement basé sur un financement limité (principalement sur du 1 €= 1 A) avec des objectifs d'arbres à planter encore faibles et un nombre de bénéficiaires encore réduit.

(cadre logique, budget, chronogramme des activités, mesures face aux risques selon la mise à échelle envisagée...)



## LE PROJET EN DÉPLOIEMENT

Le projet en déploiement est la mise à échelle du projet pilote. Quelques points d'attention :

### EN AMONT

Avoir un document de projet rigoureux, validé en interne et avec les bailleurs

### LORS DE LA MISE EN ŒUVRE

Sur la base des expériences acquises lors du projet pilote, renforcer les modalités de pilotage opérationnel, technique et financier du projet :

- Plan de suivi des activités et des renforcements de compétences de l'équipe et des partenaires
- Outils de suivi des indicateurs ;
- Outils d'évaluation à mi-parcours et finale du projet.

# UNE DIGITALISATION PROGRESSIVE DU SUIVI DES IMPACTS

Nous travaillerons au développement d'un outil de suivi des plantations, mais aussi des indicateurs socio-économiques qui viseront :



L'OPTIMISATION DE LA  
GESTION DES FLUX  
D'INFORMATIONS  
EN TEMPS RÉEL



LA SURVEILLANCE  
DES PLANTATIONS ET  
AUTRES INDICATEURS EN  
CONTINU



LE PARTAGE DES  
CONNAISSANCES AU  
BÉNÉFICE DE TOUS LES  
ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT  
LOCAL GRÂCE À UNE GESTION  
PLUS EFFICACE DES DONNÉES

# UNE CAPITALISATION AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PROJETS

Plusieurs approches sont mobilisées :



L'identification, l'organisation et la documentation des bonnes pratiques



L'impulsion d'une dynamique d'échanges internes entre les équipes de Planète Urgence.



La mise en place d'outils permettant de recenser les documents utiles par thématique ; des outils qui vont simplifier la mise en œuvre des projets ; la clarification de l'archivage sur le serveur commun ; des indicateurs précis et une méthodologie de suivi dédiés...



La promotion de ces expertises donnant lieu à une certaine reconnaissance et à des financements pour les futurs projets de l'association.



**PLANETE URGENCE**  
VOLONTARIAT & DEVELOPPEMENT

**GroupesOS**